

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024
Publication : 22/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION 2A0
ÉTAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PRÉVISIONNELLES

ANNEE 2024 PAGE : 1
1259 TEOM - I

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES
TAXE INSTITUTEE PAR L'EPCI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 062 CELAVU-PRUNELLI

Bases exonérées sur délibération : 0
Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>
Coefficient : >>>>>>>>
Bases définitives de l'année précédente : 9 450 320
Bases prévisionnelles d'imposition : 10 152 796

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PRÉVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
ZONE UNIQUE	10 152 796	17%	1 725 975

A AJACCIO, le 26 février 2024
Le Directeur Régional des Finances Publiques,
CHRISTINE BESSOU-NICAISE

A AJACCIO, le 22/03/24
Le Président,

Pour le Président et par délégation
Le Préfet
Jean-Dominique AUFRAY



Handwritten signature

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024
 Publication : 22/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



PAGE : 2

ETAT ANNEXE DETAILLE SUR LES BASES PREVISIONNELLES PAR ZONE INTERCOMMUNALE DE PERCEPTION
 III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 062 CELAVU-PRUNELLI

1259 TEOM - I

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
ZONE UNIQUE	031 BASTELICA	P	765 730
	032 BASTELICACCIA	P	5 232 694
	040 BOCOIGNANO	P	585 173
	062 CARBUCCIA	P	228 575
	104 ECCICA SUARELLA	P	1 385 330
	181 OCANA	P	587 729
	324 TAVERA	P	371 219
	326 TOLLA	P	151 219
	330 UCCIANI	P	408 965
	345 VERO	P	436 162